

Règlement du Grand Chelem International

Cette compétition organisée sous l'égide de la F.I.S.F. est ouverte à tous les joueurs engagés dans l'un ou l'autre des festivals homologués « Grand Chelem ». Elle est dotée de manière attrayante par la F.I.S.F.

Les festivals comptant pour le Grand Chelem sont actuellement au nombre de six : trois en France (Aix-les-Bains à la Toussaint, Cannes en hiver et Vichy à l'Ascension), un en Belgique (Bruxelles, le week-end le plus proche du 1er mai), un en Suisse (Fleurier, à la Fête-Dieu), et un au Québec (Rimouski, le week-end le plus proche du 1er juillet) sauf si les Championnats du Monde ont lieu au Québec.

Déroulement de la phase « Grand Chelem »

A l'issue du festival, les 15 premiers du classement général sont qualifiés pour participer à la phase « grand chelem » (y compris les éventuels ex aequo au 15^e rang). Les joueurs qualifiés entament une manche supplémentaire selon le système dit de la « mort subite ». Cette manche se déroule préalablement à la cérémonie de clôture. Le temps de réflexion diminue progressivement :

- 3 coups en 1 minute + 20 secondes
- 3 coups en 40 secondes + 20 secondes
- x coups en 20 + 20 (jusqu'à la fin de la partie).

Pour cette épreuve, c'est le score le plus élevé joué parmi les participants qui fait office de référence. Les joueurs ayant réalisé ce score continuent la partie, les autres sont éliminés. C'est cependant le top de l'ordinateur qui est alors affiché.

Les joueurs ont droit à 3 avertissements « gratuits ». Au moment de chaque avertissement supplémentaire, 5 points sont retranchés du score obtenu par le joueur sur ce coup (pouvant ainsi entraîner l'élimination). Si toutefois, il s'avère que ce score représente un solo (non attributif d'une prime de 10 points) et que le score est supérieur de plus de 5 points au deuxième score joué le plus élevé, il va de soi que le joueur remporte l'étape du Grand Chelem. Si l'écart est juste de 5 points avec le deuxième score joué, le joueur averti et ceux ayant réalisé 5 points de moins sur le coup continuent la partie.

Tableau d'attribution des points chelem :

Rang	Points	Rang	Points
15 :	40	7 :	19
14 :	37	6 :	17
13 :	34	5 :	15
12 :	31	4 :	13
11 :	28	3 :	11
10 :	25	2 :	9
9 :	23	<2 :	7
8 :	21		

- Le vainqueur de l'étape marque le nombre de points correspondant au rang 15
- Un joueur terminant à la k^{ième} place de l'étape marque les points correspondant au rang (16-k). Si le rang ainsi obtenu est inférieur à 1 (dans le cas où l'étape réunit plus de 15 joueurs, du fait des ex aequo), l'attribution est de 7 points.
- Un joueur absent à l'étape marque 0 pt.

- Les joueurs éliminés lors d'un même coup, ou restant en jeu à l'issue de la partie, sont départagés par :
 - le nombre de points réalisés sur le coup ;
 - puis, leur classement au tournoi.

Si l'égalité subsiste, les joueurs sont classés ex aequo et se partagent l'addition des points chelem attribués aux rangs considérés (cette moyenne sera, le cas échéant, arrondie à l'entier supérieur).

Classement général final.

Il est établi par addition des points chelem marqués dans l'année, en ne considérant que les trois meilleurs résultats obtenus.

Un coefficient 2 est attribué à la meilleure étape de tout joueur licencié dans une fédération¹ sans Chelem (hors Luxembourg et Royaume-Uni).

Un coefficient 2 est attribué à la meilleure étape de tout joueur licencié dans une fédération avec Chelem, si le joueur participe aux épreuves dans au moins deux pays différents.

Un coefficient 2 est attribué à la moins bonne des deux premières étapes, y compris en cas de non qualification, de tout joueur licencié dans une fédération avec Chelem, si le joueur participe à plusieurs épreuves mais dans un seul pays.

En cas d'égalité, on prend en compte dans l'ordre:

- le nombre de festivals joués (avantage donné au joueur ayant le moins de festivals à son actif, avec un minimum de deux);
- le nombre de victoire(s), de deuxième(s) place(s), de troisième(s) place(s), etc., jusqu'à ce que les joueurs soient départagés;
- le total des rangs obtenus dans les festivals eux-mêmes, divisé par le nombre de festivals auxquels le joueur a pris part.

¹ Possibilité d'assimiler un joueur à une autre fédération que la sienne, par exemple dans le cas d'un joueur licencié en Afrique mais vivant en Europe.